

L'Union soviétique à la table de négociation - Négociations sur les armes nucléaires de portée intermédiaire

L'Union soviétique a vivement critiqué la décision de l'OTAN de déployer de nouveaux missiles nucléaires de portée intermédiaire à la suite du déploiement des missiles SS-20, et a d'abord indiqué qu'elle refuserait de participer aux négociations si la décision n'était pas annulée. Cependant, par la suite l'Union soviétique a accepté de participer à Genève à des discussions préliminaires sur la maîtrise des forces nucléaires de portée intermédiaire à l'automne de 1980. Les négociations officielles ont commencé en novembre 1981.

En décembre dernier, le Secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Yuri V. Andropov, a rendu publique une proposition concernant les armes nucléaires de portée intermédiaire. Il indiquait que l'Union soviétique conserverait en Europe le même nombre de missiles de portée intermédiaire que la Grande-Bretagne et la France qui, à elles deux, posséderaient 162 missiles. A cette fin, il faudrait que l'Union soviétique enlève une plus vieille génération de missiles, les SS-4 et SS-5, et réduise le nombre de SS-20 déployés en Europe.

Les propositions de M. Andropov ont été bien accueillies à un seul égard: elles démontrent que les Soviétiques reconnaissent la préoccupation légitime des gouvernements des pays de l'OTAN au sujet du nombre de SS-20 braqués sur leurs Etats membres en Europe et qu'une